

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En partenariat avec Chamonix, Toits des Cimes inaugure sa première centrale photovoltaïque

Chamonix-Mont-Blanc – Mercredi 11 décembre 2024

En partenariat avec la ville de Chamonix-Mont-Blanc, Toits des Cimes inaugure sa première centrale photovoltaïque. Un projet ambitieux à l'échelle de la Haute-Savoie.

Ce mercredi 11 décembre 2024 été inaugurée la première centrale photovoltaïque de la société citoyenne Toits des Cimes, en partenariat avec la ville de Chamonix-Mont-Blanc, sur la toiture du Centre technique municipal. Ce sont ainsi 544 panneaux sur environ 1000m2 qui ont été installés, représentant la consommation annuelle d'électricité de près de 275 personnes hors chauffage. Cette centrale, qui profite directement aux actionnaires de la société au travers de l'autoconsommation collective, s'inscrit pleinement dans la stratégie de Transition écologique de la vallée.



Centrale photovoltaïque du CTM – Chamonix-Mont-Blanc

Un projet citoyen en faveur des énergies renouvelables

C'est un partenariat gagnant-gagnant qui a été inauguré ce mercredi 11 décembre. Installée cet été et raccordée le 27 novembre dernier, la centrale photovoltaïque du Centre technique municipal (CTM) permettra à la SAS Toits des Cimes de produire annuellement près de 220MWh/an, soit la consommation annuelle d'environ 275 personnes hors chauffage. Par ailleurs, une partie de la production sera vendue à EDF, permettant ainsi aux actionnaires de bénéficier d'une tarification réduite.

Ce projet s'inscrit dans la volonté des acteurs locaux de déployer des EnR pour offrir aux habitants du territoire un accès à une énergie locale, décarbonée et à coûts maîtrisés. De fabrication française, les 544 panneaux ont été installés par une société basée à Sallanches, et le suivi de production se fera via un logiciel édité par une coopérative française.

Pour Olivier Pairault, Président de Toits des Cimes :

« Cette collaboration permet à Toits des Cimes, pour sa 1^{re} installation, de réaliser un projet d'envergure. C'est la concrétisation d'un projet citoyen, initié en 2020, d'abord en tant qu'association, puis en tant que Centrale Villageoise après 2023.

Notre ambition est de porter une dynamique au plan local, au profit de la transition énergétique et de la sobriété, en mettant en lien les habitants, les entreprises et les collectivités. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En partenariat avec Chamonix, Toits des Cimes inaugure sa première centrale photovoltaïque

Chamonix-Mont-Blanc – Mercredi 11 décembre 2024

Une autoconsommation collective au service de la pédagogie

Au-delà de la production d'électricité décarbonée, la Centrale villageoise vise modifier les comportements en faveur d'une plus grande sobriété. En effet, les études montrent que l'on peut réduire passivement sa consommation de 15-20% si l'on commence à la regarder, avant même de décider d'agir. En parallèle, Toits des Cimes développera des campagnes d'information pour sensibiliser et encourager une réduction active de la consommation.

Une stratégie territoriale de long terme

La ville de Chamonix et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc entendent poursuivre ce travail de collaboration avec les équipes de Toits des Cimes afin d'étudier de futurs projets de production d'énergie renouvelable dans la vallée. Dans cette logique, la CCVCMB, la SAEM Chamonix Développement et la Commune de Vallorcine sont déjà actionnaires de la Centrale Villageoise.

Pour Éric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc et Président de la CCVCMB:

«La Communauté de Communes construit actuellement une stratégie énergétique très ambitieuse au travers de son futur Schéma Directeur des Energies.

Contrairement aux idées reçues, le photovoltaïque à de forts potentiels sur notre territoire aux côtés de l'hydraulique, de la géothermie et du solaire thermique.

D'autres projets de solarisation verront bientôt le jour, portés par les collectivités seules ou avec Toits des Cimes. Enfin nous portons l'espoir d'être territoire d'expérimentation en France concernant l'implantation de panneaux verticaux. »

A propos:

Commune de Chamonix-Mont-Blanc et CCVCMB

Les collectivités s'engagent depuis de nombreuses années dans la transition énergétique, notamment à travers le développement d'une offre de transport décarbonée, des aides à la rénovation énergétique pour les professionnels et particuliers et la mise en œuvre de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable.

Intégré à une politique de Transition, le Schéma Directeur des Energies (SDE) vise à établir la stratégie énergétique du territoire, au profit d'une baisse des émissions des GES, du développement des EnR, et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

Toits des Cimes

Groupe de citoyens puis association à partir de 2021, TDC devient Centrales Villageoises sous forme de SAS en 2023. De type coopérative, la société rassemble les habitants, les collectivités, et les entreprises de la vallée de Chamonix pour œuvrer ensemble à la transition énergétique à travers des projets de production d'énergie renouvelable et de sobriété.

La société regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'habitants dont une vingtaine de personnes morales (entreprises et collectivités du territoire), avec une équipe d'une vingtaine de citoyens bénévoles.